L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Automne - 2018

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Laval en Mayenne

Histoire d'un jumelage à lire en pages 10 à 18

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

L'automne est à nos portes. Toutefois nous avons eu un été fantastique. Profitons de la vie!

Le 18 juin dernier avait lieu notre tournoi de golf annuel. L'événement a été couronné d'un franc succès. Merci à Louis-Albert St-Pierre et Michel Sentenne pour leur travail. Plus de 150 golfeurs étaient présents.

Nous tenons à remercier tous nos commanditaires pour cette activité. Merci à la Caisse d'économie des employés de la Ville de Laval, Les Complexes funéraires Yves Légaré, JMA Diagnostics, Albi Le Géant, GPL assurances, La Cordée, La Place des Aînés, Wilfrid Pasta Bar, Sami Fruits, Planette, Montoni Construction et Guimond Construction. Sans leur participation, notre tournoi n'aurait pas connu une telle réussite.

Un merci également aux bénévoles de cette journée ; Chantal Grondin, Jacques Bouchard et Huguette Michaud.

Les activités reprennent à l'automne. Pour les quilles, Marielle Gravel est la personne responsable et pour le badminton c'est Lorraine Whalen qui s'en occupe.

Avec l'Envol de cet été, vous avez reçu le Répertoire des membres 2018, nous tenons à remercier madame Christine Arsenault des Complexes funéraires Yves Légaré pour son travail et son support.

En terminant, nous vous suggérons toujours d'encourager nos partenaires, ils nous supportent dans nos activités tout au long de l'année. Vous trouverez dans l'Envol toutes leurs coordonnées.

Nous vous encourageons fortement à nous suivre sur Facebook en aimant notre page. Invitez également vos anciens collègues avec lesquels vous entretenez toujours des relations à faire de même.

P.-S. Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site internet au : www.aervl.com et dans votre Envol.

Aux 4 vents

Bienvenue

Raymond Bastien, cadre
Alain Blanchette, cadre
Michel Brunelle, Alliance
Denis Corbo, cadre
Ginette Cyr, col blanc
Denis Gauthier, col blanc
Martin Grenier, col bleu
Monique Labelle, col blanc
Jacques Maillot, cadre
Josiane Pesant, cadre
Guy Poirier, Alliance
Guy Provost, col blanc
Claude Tessier, policier
Liane Toutant-Gadoury, col blanc
Normand Turcotte, pompier

Décès

Denis Baillairgé, Alliance
Marcel Boisjoli, pompier
Alexandre Brideau, col bleu
Clément Gaudreault, col bleu
André Giguère, officier incendies
Robert Godbout, pompier
Robert Jemus, col bleu
Réal Levert, col bleu
Jacques Locas, col bleu
Claude Turcotte, cadre

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale,
une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (579) 630-1411

http://www.aervl.com

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES ACTUALITÉS INFORMATIONS LIENS UTILES NOUS JOINDRE

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Nouvelles du Fonds

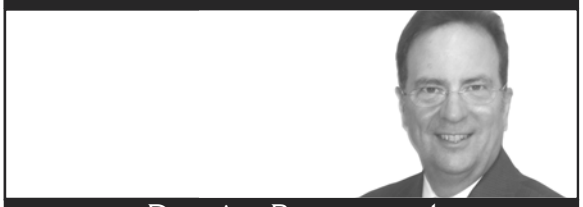

Denis Bertrand

Des chiffres, toujours des chiffres

Les états financiers du Régime de retraite des employés de la ville de Laval

Les états financiers constituent l'autre partie du bulletin de santé de notre régime de retraite avec l'évaluation actuarielle dont nous avons parlé dans le numéro précédent de L'Envol. Ce document a beaucoup changé avec les années. À mes débuts comme directeur du Bureau du régime de rentes en 2003, il comprenait 11 pages. Si vous obtenez la copie 2017 de ce document, comme vous en avez le droit à titre de participant au régime de retraite, vous constaterez que celui-ci est rendu à 25 pages. En théorie cet accroissement du nombre de pages a pour but d'aider le lecteur a mieux saisir la nature du régime de retraite et les risques financiers associés à celui-ci. Je vais donc vous en expliquer les grandes sections et les éléments pertinents à l'intérieur de celles-ci.

Les états financiers proprement dits ont trois pages et les notes complémentaires, censées ajouter à sa compréhension ont 19 pages. Ces éléments sont précédés des 2 pages du rapport de l'auditeur. Ce rapport a pour but de fournir une opinion quant à la fidélité de l'information contenue dans les états financiers. Ce rapport est le cinquantième depuis le début du régime de retraite et, à ma connaissance, jamais aucun d'entre eux n'a mentionné que nos états financiers ne représentaient pas fidèlement la situation financière du régime de retraite.

L'état intitulé la situation financière du régime, antérieurement nommé le bilan, indique si notre régime est en situation de déficit ou de surplus. Cette année l'ancien volet, qui concerne environ 90 % des retraités est en déficit de 40,9 millions soit 3,36 % de l'actif attribuable à ce volet, tandis que le nouveau volet est en situation de surplus de 24 millions $ pour un déficit total d'environ 16,9 millions de dollars. C'est ce dernier chiffre que j'utilise pour suivre la santé financière du régime de retraite. La Loi 15 a entraîné l'ajout d'une section à cet état pour refléter les concessions consenties par les groupes d'employés et curieusement inclure les cotisations à venir pour restructurer le régime de retraite. Ce qui est important de rappeler est que les participants actifs ont été forcés par le gouvernement, de renoncer à des avantages s'élevant à 54,2 millions $ selon les états financiers 2016, pour améliorer la santé financière du régime. On remarquera aussi que les cotisations à venir pour restructurer le régime de retraite se chiffrent à 22,8 millions $ de sorte que le régime serait en surplus global de 5,9 millions de dollars en les considérant. Par prudence, je n'estime pas les cotisations prévues, mais seulement les cotisations versées. C'est pourquoi j'utilise pour mes évaluations le déficit constaté de 16,9 millions de dollars et non pas le surplus prévu de 5,9 millions $.

L'état financier suivant « Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations » sert essentiellement à identifier les entrées et les sorties de fonds dans la caisse de notre régime. Il est bon de noter que les cotisations de l'employeur se sont élevées, à la suite de négociations avec les différents groupes d'employés, à 97,9 millions $, dont 24,2 M $ à titre de réserve pour restructuration. Les cotisations des employés furent de 27,7 millions $. En ce qui nous concerne les pensions versées s'élevaient à 71,3 millions $, en hausse de 3 millions $ par rapport à 2016.

Le dernier état s'intitule « Évolution des obligations au titre des prestations de retraite ». Il s'agit essentiellement de décrire les variations constatées par l'actuaire relativement aux sommes à verser aux bénéficiaires dans les années à venir.

Finalement les notes complémentaires décrivent abondamment la nature du régime de retraite les différents investissements et les frais encourus par le régime.

Suivi des recours juridiques concernant la Loi 15

La contestation entreprise par des groupes de syndiqués, de cadres et de retraités suit son cours. Une conférence de gestion, la septième, a eu lieu le 27 juin. Les parties ont continué d'échanger sur les différents témoignages, expertises et contre-expertises déposées et à venir. Le calendrier évoqué dans le dernier numéro de l'Envol tient toujours et le jugement est toujours attendu vers la fin de 2019.

Une cause qui retient l'attention de nos lecteurs est celle concernant la Fraternité des policiers de Montréal où la cour d'appel a statué que leur régime de retraite n'est pas assujetti à la Loi 15. En effet cette dernière vise les régimes de retraite établis par des municipalités pour des employés municipaux et non pas les régimes de retraite établis pour des employés municipaux par des entités autres que des municipalités. Le régime de retraite des policiers de Montréal a été établi par l'association de bienfaisance et de retraite des policiers de Montréal et non pas par la Ville de Montréal. Ce point de droit a fait en sorte que la Loi 15 ne s'applique pas aux policiers de Montréal.

Relativement aux demandes de suspensions de l'arbitrage des négociations liées à la loi 15, la cour d'appel, le 1er juin dernier, a maintenu dans un cas la suspension de l'arbitrage et approuvé le refus de suspendre l'arbitrage dans l'autre. Pour ajouter à la confusion, un tribunal d'arbitrage a accordé la suspension de celle-ci pour la fraternité des policiers de Terrebonne, le 1er août dernier. Bienvenu dans le merveilleux monde du droit.

Autres questions soumises par les lecteurs

Lors de l'assemblée annuelle de notre association, une participante m'a suggéré de mettre l'accent sur les investissements à caractère ESG. Je vais tout d'abord vous expliquer ce qu'il en est. Il s'agit d'orienter les investissements en considérant de façon prépondérante les implications environnementales, sociales et de gouvernances dans la construction du portefeuille du régime de retraite. Bien que je respecte ces concepts, ceux-ci sont, à mon avis, suffisamment considéré par nos gestionnaires sans que moi ou un autre membre du comité de retraite ou du comité de placement intervenions à ce sujet. Notre mission en ce qui concerne les investissements consiste à maximiser le rendement compte tenu d'un niveau de risque que nous considérons approprié.

Dans un autre ordre d'idée, certains d'entre vous ont reçu le printemps dernier un document en provenance du bureau du régime de rentes leur demandant de confirmer un certain nombre d'informations personnelles. Le but est de s'assurer que chacun des bénéficiaires est encore en droit de recevoir sa rente. Cela peut vous sembler curieux, mais à l'ère des dépôts directs, un retraité peut être décédé sans que le Comité de retraite en soit averti et les sommes pourraient continuer à lui être versées alors que cela ne devrait pas être le cas. Cette procédure, qui vise un certain nombre de retraités chaque année, est simplement de la bonne gestion des sommes qui sont confiés au Comité de retraite. Il y a plusieurs années, un grand régime de retraite privé qui a effectué une vérification semblable pour s'apercevoir qu'un de ses bénéficiaires était décédé depuis 5 ans. La récupération des sommes dues s'est avérée impossible puisque ce dernier était domicilié au Brésil et que sa conjointe ne collaborait pas avec le régime de retraite. Notre procédure vise donc à éliminer une telle situation qui bien que peu plausible n'est pas impossible.

État de santé du Régime de retraite des employés de la ville de Laval

Dans cette section nous fournissons une approximation de la situation financière de notre régime de retraite la plus précise et la plus récente possible à partir des informations disponibles publiquement à ce sujet. Elle ne tient pas compte de la scission de notre régime de retraite en six entités distinctes et ne fait pas non plus de différence entre les deux volets de participation. Les négociations des différents groupes d'employés ont créé une distinction entre la participation acquise avant 2013 pour les cols bleus et les pompiers et avant 2014 pour les autres groupes et la participation subséquente.

La publication du communiqué indiquant le rendement net au 30 juin 2018 pour les détenteurs de cotisations additionnelles, aussi appelées cotisations volontaires, nous apprend que celui-ci s'établit à 1,91 %.

On se rappelle que l'hypothèse de rendement annuel maximum permise par Retraite Québec est de 6 %, donc 3 % pour 6 mois, ce qui crée un léger déficit pour la période. Contrairement à mon estimé de la chronique précédente, notre déficit n'était pas de 33,5 millions $ au 31 décembre, mais bien de 16,9 millions $. Mes estimés sont souvent plus conservateurs que la réalité. Nous étions donc capitalisés à 98,79 % à cette date. Compte tenu du rendement légèrement inférieur à l'hypothèse actuarielle et de ma projection de liquidité découlant de la parution des états financiers 2017, notre degré de capitalisation s'établit à 98,69 % au 30 juin dernier, mon estimation du déficit étant de 18,5 millions $. Notre régime est donc en bonne santé.

Cependant il ne faut pas se réjouir trop vite. Rappelons-nous la déclaration de madame Sonia Gélinas à la dernière assemblée annuelle du régime de retraite. Une fois le déficit comblé, nous devons générer un surplus de 150 millions avant de rétablir l'indexation. Un certain temps s'écoulera donc avant que cette éventualité se réalise.

Gardons le contact

Comme d'habitude, je vous rappelle que mon adresse de courriel est : denisbertrand02@bell.net.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question relative à notre régime de retraite, pour me transmettre toutes informations pertinentes pour nous aider à défendre nos droits ou pour des idées de chronique. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui m'ont écrit à l'adresse de courriel mentionné ci-dessus et tous ceux qui m'ont encouragé depuis les débuts de cette chronique en septembre 2013. N'oubliez pas : Ensemble nous sommes plus forts.

LA MAISON DES Discothèques Mobiles INC.

NOCE • ANNIVERSAIRE • PARTY DE BUREAU • SONO

EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ / PRIX

Tél. 450-625-2832 Ligne sans frais 1-877-625-2832

www.mdmi.ca mdmi78@videotron.ca

René Charbonneau - Employé retraité de Ville de Laval

Chronique juridique

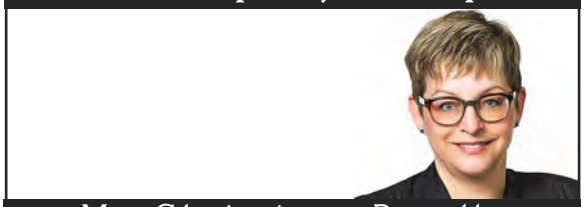

Me Christiane Ratelle

Me Christiane Ratelle, notaire, chapeaute le service d'assistance juridique des Complexes funéraires Yves Légaré. Elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels les testaments, les mandats, les préarrangements et les volontés funéraires.

La vérification du testament non notarié

Le testament qui n'est pas notarié, soit le testament olographe ou le testament devant deux témoins, doit être vérifié par le tribunal ou par un notaire avant de produire ses effets.

La procédure permet de déterminer si le testament respecte les conditions prévues par la loi pour être valide. À défaut de respecter ces conditions, par exemple un testament non signé, le testament pourrait bien ne pas être vérifié.

La procédure peut être à la fois longue et coûteuse et, même une fois vérifié, le testament pourrait encore être contesté, par exemple, afin de démontrer que le défunt n'était pas apte au moment où il l'a signé.

De plus, tant que le testament n'a pas été vérifié, aucune action ne peut être entreprise en regard de la succession. Ainsi, les comptes de banque du défunt sont gelés, le compte de succession ne peut être ouvert et l'héritier ne peut recevoir son héritage.

Si vous avez fait vous-même des ajouts ou modifications sur votre testament notarié, votre testament devra être vérifié, avec les inconvénients que cela comporte. Il est donc préférable de faire tout ajout ou modification, aussi mineur soit-il, par testament ou codicille notarié.

Un testament notarié n'est pas assujetti à la procédure de vérification et produit ses effets dès le décès. Pensez-y.

Christiane Ratelle, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com

Yves Légaré
Complexes funéraires
Avec vous

Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____ No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :
Adresse : _____ Tél. : (_____) _____ - _____

_____

ADRESSE COURRIEL : _____ Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :
L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements
au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310 des Châteaux,
Laval, Québec H7V 0B8

Grande Bouffe édition 2018

Encore une fois, les dîners Grande bouffe ont été un succès. Merci aux retraité(e)s et à leurs invité(e)s qui ont participé en grand nombre à ces rencontres annuelles autour d'une table. Merci au conseil d'administration de l'AERVL pour le support dans la publication des communiqués dans l'Envol, sur le site WEB de l'association et par courriels. Merci au photographe Paul Gagnon pour les photos.

Merci à l'école hôtelière qui a très bien répondu à mes demandes pour les tables. Cette année, j'ai eu deux groupes bien organisés. Une demande pour 17 personnes ensembles et une autre pour 10. C'était une première. Les deux groupes ont apprécié le montage des tables, dont une table ronde pour 10. C'était aussi pour moi une première. Je réalise que la demande pour la Grande bouffe est de plus en plus recherchée et les groupes s'organisent.

Cette année, je me retire. J'ai donné 8 années à la réalisation des banquets au nom de l'AERVL. Ce fut pour moi une bonne expérience. Au début, c'était une journée seulement et sans places réservées. Quel malheur ! Autant pour les convives que pour moi-même. L'année suivante j'ai assigné les tables. Déjà un PLUS. Ensuite pendant 2 ans, j'ai réservé 2 jours pour les banquets et j'ai terminé avec 3 jours. Je manquerai ce contact des 3 jours et à l'avenir je serai présent seulement une fois.

Le travail commence en décembre par la réservation des journées et du nombre de places. Ensuite la préparation des communiqués publiés dans l'envol de l'hiver et du printemps et du suivi par courriel. Le virage VERT est majeur. C'est le moyen idéal pour passer l'information. Pas de délais, tout le monde reçoit en même temps les dernières nouvelles.

La relève a été présentée au banquet du 31 mai. Mme Lorraine Whalen a accepté de continuer cette activité annuelle qui dure depuis plus de 10 ans. Je lui souhaite beaucoup de plaisir dans la réalisation.

L'idée des banquets Grande bouffe était, au début, l'initiative d'André Lahaie et réservée pour un groupe restreint.

Merci à vous tous de m'avoir supporté par votre participation. Je vous souhaite un bel été et beaucoup d'autres rencontres Grande bouffe.

Je me retire en gardant en mémoire toutes les rencontres à l'accueil et j'ai monté deux vidéos pour immortaliser les dernières rencontres. Ceux qui désirent une copie des vidéos pourront en faire la demande à l'AERVL.

Jacques Bouchard, Grande bouffe

Aux membres de l'AERVL

GPL assurance vous offre un programme d'assurance automobile et habitation, comprenant gratuitement le programme d'assistance ALADIN.

Voici quelques inclusions de ce programme :

- L'assistance juridique par téléphone (pour vos questions d'ordre légal)
- L'assistance téléphonique pour le support émotif (lorsque vous traversez une période difficile)
- L'assistance à domicile (soins infirmiers, aide ménagère, répit aux proches aidants)
- Le référencement de fournisseurs fiables, en plus de rabais avantageux

De plus, bénéficiez d'avantages additionnels si vous assurez votre habitation ET votre automobile

- L'assistance routière et l'assistance conseils automobiles
- La planification de voyage

Appelez-nous pour une soumission sans obligation en mentionnant que vous faites partie de l'AERVL dès aujourd'hui au 450-978-4446.

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Les Jeux du Québec à Laval

été 2020

Du **31 juillet au 8 août 2020**, la région de Laval accueillera la 55e Finale des Jeux du Québec et les quelque 3500 athlètes venus des quatre coins du Québec. Ces jeunes espoirs, âgés entre 12 et 17 ans, s'affronteront dans 17 disciplines telles que : l'athlétisme, le baseball, le basketball, le cyclisme, le golf, la natation, la natation en eau libre, le soccer, le softball, le tir à l'arc, le triathlon, le vélo de montagne, le volleyball et le volleyball de plage. Des compétitions en temps réel, chez nous à Laval.

Le comité organisateur, qui a été mis en place en juin dernier, est des plus heureux de s'associer à L'Envol et à l'Association des employés retraités de la Ville de Laval afin de vous informer de tous les développements, et ce, de façon périodique. Le conseil d'administration, composé de 15 administrateurs provenant des grands partenaires institutionnels et du milieu des affaires, ainsi que la direction générale de cinq personnes travaille déjà à planifier et organiser la plus grande manifestation multisport au Québec.

Il va sans dire que cet événement majeur pour Laval représente un véritable défi humain qui nécessite, certes la participation de plus de 3000 bénévoles, mais aussi de partenaires financiers engagés.

Qu'est-ce qu'une Finale des Jeux du Québec?

. La plus grande manifestation multisport au Québec
. Se déroule sur 10 jours de compétitions
. Accueille plus de 3500 athlètes, âgés de 12 à 17 ans, provenant de 19 régions du Québec
. Accueille tous les entraîneurs et les officiels
. Accueille les familles et les visiteurs (près de 130000 personnes)
. Génère des retombées économiques estimées à 12 M$
. Sollicite la participation de plus de 3 000 bénévoles.

La Maison des Jeux

Les citoyens seront les bienvenus à la Maison des Jeux afin d'obtenir des renseignements sur les Jeux et bien sûr, pour s'inscrire à titre de bénévoles. Elle est située au Centre sportif Bois-de-Boulogne, 955, avenue de Bois-de-Boulogne à Laval.

Faites partie de l'aventure en devenant bénévole au www.2020.laval.ca

Crédit photos : Maxime Riendeau

Maison de Soins Palliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison de Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la personne adulte en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse s'éteindre paisiblement entourée de ses proches, dans un environnement familial et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants: l'accueil des proches et des visiteurs - les soins et l'accompagnement - la cuisine - secrétariat/administration - entretien intérieur/extérieur - collectes de fonds, etc.

Vous désirez participer à notre mission et faire partie de notre belle équipe, alors nous vous invitons à nous contacter et à venir visiter la Maison à l'adresse suivante:

655, Avenue Bellevue,
Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Télécopieur : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Histoire d'ici

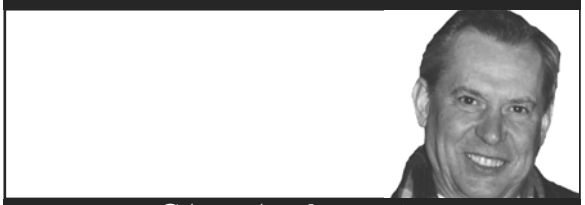

Claude Lavoie

L'histoire du « jumelage » Laval/Laval

Avant-propos

Cet été, je dégustais une crème glacée dans le Vieux-Sainte-Rose lorsqu'un individu m'interpelle: « Monsieur Lavoie, je suis Jean St-Amour, un ancien des Télécommunications (911). Dans l'Envol, je lis toujours avec plaisir vos articles sur l'histoire de l'île Jésus ». Ce gentil témoignage s'ajoute à plusieurs autres qui m'incitent à poursuivre mes recherches sur l'histoire des municipalités disparues lors de la création de la ville de Laval. En plus du plaisir de rencontrer un ancien collègue, l'incident a fait rejaillir dans mon esprit un souvenir enfoui. Vers 1970, le Télé (911) se trouvait au fond d'un local du 55 boul. des Laurentides.

Sur cette photo, on voit le capitaine Constant Laurin avec les agents Lacasse et Kruneski. Par la suite, le Télé déménagea au 53b boul. des Laurentides.

Sur cette photo de 1974, je reconnais l'agent Claude Verdon, le sergent Yvon Hétu. Je me suis souvenu avec plaisir de Raymond Bourguignon, un retraité qui travaillait à cet endroit. Raymond possédait une voix de stentor et, René Laforest mon comparse de l'époque, disait qu'il pouvait transmettre un appel à l'auto de police de Sainte-Dorothée sans utiliser les ondes radio. Ce salut amical à Raymond me permet de souligner l'important travail pour la sécurité des citoyens, des pompiers et des policiers, effectué par les personnes qui travaillent au 911. Elles oeuvrent dans l'ombre et leur contribution à la sécurité publique est rarement reconnue à sa juste valeur.

Introduction

La visite d'amis Français m'a incité à vous raconter l'histoire du jumelage entre la commune de Laval du département de la Mayenne en France et de notre Laval québécois.

Je reprendrai l'histoire des anciennes municipalités de l'île Jésus dans le prochain Envol. Dans ce texte, j'utilise Laval/Mayenne et Laval/Québec pour distinguer clairement les deux lieux homonymes. Cette histoire mérite amplement d'être racontée car depuis une trentaine d'années, le jumelage Laval/Laval produit des bénéfices substantiels dans plusieurs domaines : culture, économie, tourisme, éducation, santé et autres. Les jumelages entre les municipalités demeurent un sujet peu connus au Québec pour plusieurs raisons. Premièrement, ce genre d'activité ne constitue pas un enjeu politique et certaines personnes croient qu'il s'agit simplement d'une opération cosmétique visant à dorer l'image d'une municipalité ou à satisfaire le caprice passager d'un politicien. Deuxièmement, il existe une méconnaissance des concepts sous-jacents au jumelage entre les municipalités situées dans un autre pays. Conséquemment, les jumelages ne représentent pas une stratégie à utiliser pour le développement de la municipalité. N'étant pas intégré dans le processus de planification stratégique de la municipalité, le jumelage devient l'affaire du porteur du dossier. Lorsque l'élection municipale provoque des changements parmi les élus, le lien d'amitié perd de sa vigueur et tombe souvent dans l'oubli.

À contrario, les personnes familières avec le concept affirment qu'un jumelage augmente l'attractivité d'une ville, permet de développer de multiples opportunités culturelles et commerciales, de se doter d'une source inestimable d'informations sur les phénomènes en émergence et les façons d'y répondre adéquatement. Bref la coopération entre les municipalités constitue une stratégie de grande valeur et un moyen efficace d'améliorer l'agilité organisationnelle. Je n'insiste pas davantage sur les bienfaits d'un jumelage et le lecteur intéressé trouvera facilement sur internet de nombreux textes qui traitent de l'importance pour les villes de coopérer avec des municipalités lointaines. (Ex : City-to-City C2C)

Laval/Québec déclare posséder des liens commerciaux et culturels avec six villes ; Laval/Mayenne, Petah-Tikva (Israël), Nice (France), Grenoble (France), Mudanjiang (Chine) et la province de Padoue (Italie). Laval/Québec affirme avoir signé douze accords de coopération économique et culturelle avec différents endroits. Il faut noter que seulement deux jumelages furent enregistrés à la « Fédération mondiale des villes jumelées » soit ceux de Laval/Mayenne et de Petah-Tikva/Israël.

En France, un jumelage « inter-municipal » a beaucoup d'importance et la plupart des communes affiche avec fierté ceux qu'elle a conclut. Laval/Mayenne est aussi jumelé avec : Boston (Angleterre), Mettmann (Allemagne), Boussouma (Burkina Faso), Vâtava (Roumanie), Garango (Burkina Faso), Komtoega (Burkina Faso), Niaogho (Burkina Fasso), Palma de Gandia (Espagne), Gandie (Espagne).

Dans le présent article, je résume l'origine du jumelage Laval/Laval ainsi que ses principales réalisations. Pour retracer les événements, j'ai puisé dans les écrits de Georges Poirier, un journaliste retraité du journal Ouest-France et membre de l'Ordre des francophones du Québec. J'ai aussi consulté régulièrement Guy Ménard, un retraité de Laval qui pilotait ce dossier au Service des communications. Guy demeure toujours actif dans un bon nombre d'activités issues du jumelage en tant que président de l'Association-Québec-France-Laval-Francophonie.

Bonne lecture

L'Origine du jumelage Laval/Laval

Le concept de jumelage naquit en France après la 2e Guerre mondiale pour retisser des liens amicaux entre les Français et les Allemands. Suite à son succès, la formule se propagea à des communes d'autres pays européens. En 1957, naquit la « Fédération mondiale des villes jumelées » regroupant toutes les villes adhérentes. Si la préservation de la paix caractérisait la première vague des jumelages, le concept ajouta progressivement la notion de coopération décentralisée comprenant toutes les relations d'amitié, de partenariats noués entre les collectivités locales d'un pays et les collectivités, équivalentes ou non, d'autres pays. Un jumelage se concrétise par une convention officielle entre deux autorités locales. Par la suite, les organismes de ces milieux de vie peuvent signer des ententes de collaboration permettant d'échanger des informations pertinentes et de développer des programmes conjoints. Avec l'ajout de la coopération décentralisée, la « Fédération mondiale des villes jumelées » devint vers la fin des années 1980, la « Fédération mondiale des citées unies ». En 2004, l'organisme se transforme pour devenir « Citées et gouvernements locaux unis ». Au Canada, le partenaire officiel de cette agence est la « Fédération canadienne des municipalités » dont le bureau se trouve à Ottawa. Puisque les affaires municipales concernent la responsabilité des provinces, on n'entend guère parler de cette agence au Québec. Dans notre province, le jumelage entre les municipalités débute à Granby, en 1957, pour se répandre dans plus de 250 municipalités.

La première tentative de création du jumelage Laval/Laval remonte au 20 septembre 1966. Jacques Tétreault, premier maire de Laval/Québec effectue une visite officielle à Laval/Mayenne/France. Il rencontre André Davoust, adjoint au maire Francis Le Basser.

Jacques Tétreault

Lors de leurs discussions, l'idée de créer un jumelage est avancée. Mais elle demeure latente et n'est pas ravivée sous le règne des nouveaux maires Robert Buron (Laval/Mayenne) et Lucien Paiement (Laval-Québec).

En 1975, le Commissaire industriel de Laval/Québec accueille une cinquantaine de commerçants et d'industriels de la région de Laval/Mayenne venus s'informer des façons de faire dans notre pays. L'idée de jumeler les « Chambre de commerce et d'industrie » est discutée et le premier jumelage lavallois devient une réalité l'année suivante. En 1976, la « Chambre de commerce et d'industrie de Laval/Québec » tient un stand d'information à la foire de Laval/Mayenne. En juin 1984, une délégation de 34 commerçants et industriels de Laval/Mayenne se rend à Laval/Québec pour rencontrer leurs homologues.

Sous le règne du maire André Pinçon de Laval/Mayenne, la relation entre les deux Laval se développe davantage. Le 14 mars 1982, Bernard Landry, député du comté Laval, inaugure une rue de Laval/Mayenne baptisée Laval-Québec. En septembre 1983, Claude-Ulysse Lefebvre, maire de Laval/Québec, se rend en France pour s'informer sur la gestion des déchets. Lors de son passage à Laval/Mayenne, il apprend que son ancêtre vivait près de cet endroit, à Grez-en-Bouère.

Claude-Ulysse Lefebvre

Évidemment la relation entre les deux maires devient fort chaleureuse et l'idée de créer un jumelage devient un projet concret. Dès son retour au Québec, Claude-Ulysse Lefebvre propose au Conseil de ville de Laval/Québec d'officialiser le jumelage. Ainsi, le jeudi, 20 octobre 1983, le Comité exécutif adopte la résolution CE-83/7701 dont voici le texte :

Ville de Laval reconnaît valable et désirable d'établir un dialogue constant avec une ville partenaire du continent européen ;

Laval-France et Laval-Québec ont entre-elles des affinités linguistiques, culturelles et sociales ;

du point de vue économique, les deux villes présentent une complémentarité qui essentiellement pour Laval-Québec, lui donnerait accès à la technologie française, et pour Laval-France, lui donnerait ouverture sur les marchés nord-américains ;

dès septembre 1966, des relations privilégiées ont été établies entre Laval-Québec et Laval-France ;

depuis cette date, des délégations, de part et d'autres, ont eu l'occasion d'établir de fructueux échanges.

Un Comité de jumelage est mis sur pied. Il est composé de Claude-Ulysse Lefebvre, André Gervais, Marc Perron et Réal Gariépy.

Le 30 mai 1984, Claude-Ulysse Lefebvre retourne à Laval/Mayenne accompagné d'une délégation de neuf personnes. En présence de Louise Beaudoin, « Déléguée générale du Québec » en France, les deux maires lavallois signent un « protocole d'amitié ». Voici le texte officiel :

En l'Hôtel de ville de Laval, France, ce mercredi le 30 mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre
Nous, André Pinçon, maire de Laval, France et Claude Lefebvre, maire de Laval, Québec,
Proclamons le jumelage des villes de Laval ;

Sous l'égide de la Fédération mondiale des Villes Jumelées-Cités-Unies en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique intéressant l'ensemble des citoyens.

Nous déclarons solennellement, au nom des populations de nos villes, notre volonté de respecter les principes de la Charte des Villes Jumelées et d'appliquer le programme des Cités Unies, afin de développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié entre les gens, ouvrant ainsi la voie à l'entente complète, sans discrimination aucune entre les cités et les peuples de toutes les nations.

Pour sceller officiellement le jumelage, le 26 septembre 1984, le maire André Pinçon se trouve à l'Hôtel de ville de Laval/Québec pour signer officiellement le document. Il est accompagné de 18 personnes actives dans différents domaines à Laval/Mayenne. Ces personnes participent également au « Congrès mondial des villes jumelées » qui se tient à Montréal. Des rencontres avec des personnes impliquées dans les domaines similaires conduisent à la signature de protocoles d'amitiés.

Les réalisations du jumelage Laval/Laval

Le 10 janvier 1985, le jumelage permet à deux organismes de radioamateurs d'établir un partenariat. Pendant quelques années, les membres de ces organismes communiquent entre eux. Des liens d'amitié s'établissent et des projets de voyage se concrétisent.

Le 3 mai 1985, à Laval/Mayenne, se crée l'organisme Laval-Québec pour piloter les jumelages de la municipalité. Le premier président est Daniel Houdin (1985-1987) suivi de René Ravary (1987-1995), Guy Hubert (1995-2012) et Richard Bologna toujours en fonction.

Le 23 mai 1986, à Laval/Mayenne, fondation du premier club Richelieu féminin de France parrainé par le président international venu de Laval/Québec. En juillet 1986, 20 jeunes de Laval/Mayenne se rendent à Laval/Québec pour présenter un spectacle de danse baptisé « Reflet du temps ». En septembre 1986, vingt-six entrepreneurs de Laval/Québec passent trois jours à Laval/Mayenne pour établir des contacts avec des entreprises similaires. À l'automne 1986, une délégation de Laval/Mayenne se rend à l'hôpital Cité de la santé pour échanger sur les pratiques médicales.

En 1986, l'Association Québec-France naît à Laval/Québec et devient membre du Réseau Québec-France. Sa mission concerne le développement d'une relation d'amitié et de coopération entre le Québec et la France. Québec-France-Laval devient un partenaire de la municipalité Laval/Québec pour l'entretien du lien d'amitié avec Laval/Mayenne. Le premier président est Gilles Tousignant, suivi de Lucille Malchelosse, Claude Perraton, Jean-Guy Sabourin et Guy Ménard.

Guy Ménard

En juin 1987, trois jeunes de Laval/Mayenne effectuent un stage professionnel à Laval/Québec. En juillet, cinquante élèves du Mont-de-La-Salle se rendent à Laval/Mayenne et rencontrent les élèves de l'école municipale de musique. Le 14 juillet, Gilles Tousignant, président de Québec-France-Laval, se rend à Laval-Mayenne accompagné

de onze personnes pour établir des liens avec Laval-Québec et les responsables des services municipaux. En août, la troupe de théâtre l'Antidote de Laval/Mayenne effectue une tournée au Québec avec un passage à Laval/Québec. En septembre, quarante-cinq Québécois se rendent à Laval/Mayenne pour une visite touristique dans la région tout en étant hébergé dans les familles. En octobre, un groupe de Laval/Mayenne se rend à Laval/Québec pour étudier les conditions d'accueil et de soins dispensés aux personnes âgées.

L'année 1988 est aussi achalandée car 300 personnes visitent le pays d'en face. Le 11 mai, la foire-exposition de Laval/Mayenne est inaugurée par Gilles Vaillancourt, alors président de la Corporation de développement économique de Laval/Québec. Il est accompagné de Raymond Fontaine président de la Chambre de commerce de Laval/Québec. Visite de sept responsables de la Cité de la Santé et des Centres d'accueil pour personnes âgées de Laval/Québec. En juillet, quarante-quatre jeunes Mayennais partent « faire du pouce » au Québec avec Trans-Euro-Stop et le soutien de Laval-Québec. En août, neuf jeunes de l'Association des paralysés de France font le voyage.

1989 : En février, trente-sept élèves de l'école Marcel Pagnol séjournent deux semaines à l'école Saint-Julien de Laval-Québec. En mai, Laval/Mayenne accueille trente-trois enfants de la Chorale de Laval/Québec qui chante à la basilique d'Avesnières. En juillet, quinze jeunes participent au programme Inter municipalités. En septembre, sortie d'une étiquette de vin pour les 5 ans du jumelage.

1990 : Le 14 juillet l'orchestre de Guy Ménard fait danser les cousines et cousins à Laval/Mayenne. Le 13 septembre, à Laval/Québec), signature d'un « protocole d'échange et de coopération » entre les deux villes par les maires André Pinçon et Gilles Vaillancourt. Six élus et une quarantaine de membres de l'Association Laval-Québec effectuèrent le voyage pour souligner les 25 ans de la création de la ville de Laval/Québec et les 250 ans de l'église Sainte-Rose. Les curés Henri Rouzière et Jean-Jacques Mirault, signent un protocole d'amitié.

En novembre, l'hôpital de Laval/Mayenne reçoit une équipe de médecins spécialisés dans le traitement des diabétiques.

La basélique d'Avesnières à Laval en Mayenne

1991 : Le 6 juillet, signature à Laval/Mayenne d'un pacte d'amitié entre l'association Laval-Québec-Mayenne et l'association Québec-France-Laval par René Ravary et Lucille Malchelosse. La délégation québécoise comprend le député du comté de Laval, Jean Joly.

Jean Joly

1992 : En mai, séjour d'études de onze élèves du lycée Robert-Buron de Laval/Mayenne, accueillis par l'école Paul-Emile-Dufresne de Laval/Québec avec rencontres de responsables économiques et réception à l'hôtel de ville. En juillet, trente trois personnes de Laval/Québec se rendent à Laval/Mayenne pour visiter ce coin de la France. Ils sont hébergés dans des familles françaises.

1993 : Voyage de vingt-cinq élèves du collège Fernand-Puech de Laval/Mayenne. À l'automne, j'effectue ma première visite à Laval/Mayenne pour une série de rencontres avec divers professionnels et des gendarmes pour témoigner sur les pratiques québécoises dans le domaine de la police communautaire, du traitement de la violence conjugale, du droit des victimes d'actes criminels et autres sujets. Je visite le site d'entraînement des maîtres de chien à Château-Gonthie/Mayenne pour ajouter à mes connaissances en vue d'instaurer un tel service au Service de police de Laval/Québec.

1994 : En avril, le foyer de Hercé, pour adolescents en difficulté, reçoit des jeunes de la polyvalente Georges-Vanier de Laval/Québec. En août, Yves Patoux, maire de Laval/Mayenne accompagné par plusieurs personnes participe aux célébrations du dixième anniversaire de Laval/Québec. En septembre, Monique Gauthier et Claude Ulysse Lefebvre se rendent à Laval/Mayenne avec une trentaine de personnes.

1995 : À l'automne, dix professionnels de Laval-Mayenne effectuent un voyage d'études sur l'intégration de la personne handicapée dans la société québécoise.

1996 : En avril, un voyage d'étude sur la sécurité publique amène à Laval/Québec les principaux acteurs du domaine de Laval/Mayenne. Parallèlement l'orchestre de l'harmonie municipale et un groupe de 107 touristes mayennais étaient aussi en visite à Laval/Québec.

1997 : En mars, conférence d'ouverture de la semaine « Couleurs de la Francophonie » par le Délégué général du Québec Michel Lussier au Vieux-Chateau. Le 9 juin, signature d'une convention de jumelage entre Laval/Mayenne Technopole et Laval-Technopole/Québec par les présidents Jean Huaumé et Pierre Bélanger.

1999 : En mai, pour souligner le 15e anniversaire du jumelage Laval/Laval, une délégation de Laval/Mayenne visite Laval/Québec.

2000 : En mai, Monique Hascoat, assistante-directrice du Service de la vie communautaire à Laval/Québec et Claude Lavoie, du Service de police de Laval sont les conférenciers invités à Laval/Mayenne pour le colloque : « une démarche de mobilisation communautaire ».

2001 : Février, douze jeunes hockeyeurs de Laval/Québec visitent la région de Laval/Mayenne. En octobre, une délégation de la Chambre de commerce de Laval/Québec visite Laval/Mayenne.

2002 : Claude Lavoie, retraité du Service de police de Laval/Québec effectue plusieurs rencontres avec les gendarmes de la Mayenne et de la Bretagne sur les expériences québécoises réalisées en utilisant le concept de la police communautaire.

2004 : En février, pour souligner les 20 ans du jumelage Laval/Laval, une vingtaine de personnes de Laval/Mayenne participent aux célébrations à Laval/Québec et visitent plusieurs régions du Québec. En mars, Jean-Jacques Lapierre, échevin de Laval/Québec accompagne un groupe d'artiste à Laval/Mayenne. Entente de collaboration entre l'association Laval-Québec-Mayenne et l'association Québec-France-Laval concernant la réalisation en commun de la « Dictée lavalloise ». En août, une délégation de Laval/Québec se rend à Laval/Mayenne pour souligner les vingt ans du jumelage Laval/Laval. L'association Laval-Québec-Mayenne et l'association Québec-France-Laval, signent un nouveau pacte d'amitié. En octobre, au parc de la Berge-Olivier-Charbonneau de Laval/Québec se tient une cérémonie de dévoilement d'une croix de chemin soulignant le lieu de débarquement des Français venus prendre possession de l'île Jésus. Une délégation de Laval/Mayenne accompagnait le calvaire de Pontmain offert par l'Association de rénovation des calvaires en Mayenne. Cette réalisation soulignait également l'excellente collaboration entre l'Association Laval-Québec-Mayenne et l'Association Québec-France-Laval. En septembre, un groupe de Laval/Mayenne utilisent Laval/Québec comme lieu de départ pour faire du tourisme automnal au Québec. Des sculpteurs de Laval/Québec séjournent à l'Atelier de sculpture à Laval/Mayenne. En novembre, l'organisme « Carrefour d'hommes en changement » et Claude Lavoie sont les conférenciers invités pour un colloque portant sur le traitement des violences conjugales. Le « Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval/Québec » et l' « Association Départementales d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales de la Mayenne » signent un Pacte d'amitié.

2005 : En août, Laval/Mayenne accueille Yolaine Savignac, directrice des relations institutionnelles et gouvernementales de l' Institut

national de la recherche scientifique (INRS) et trésorière du centre des biosciences Armand-Frappier. En octobre, dix-huit étudiantes en esthétique de Laval/Québec effectuent un voyage de promotion à Laval/Mayenne.

2006 : En novembre, entente de partenariat entre l'Association Laval-Québec-Mayenne et l'Association Québec-France-Laval pour la sélection d'ouvrages pour le prix littéraire Marie-Claire Blais.

2007 : En juillet, Monique Hascouat de Laval/Québec est invitée comme intervenante au colloque « Ethique et éducation ». En octobre, Serge Lord, cadre au Service Relation avec les citoyens à Laval/Québec présente le « virage citoyen » aux élus et cadres municipaux de Laval/Mayenne.

2008 : En avril, stand et soutien de Laval/Québec au festival « Allo Québec » organisé par Lézard Nomad à Laval/Mayenne. En mai, Hugues Aufray vient parrainer les quatorze jeunes lavallois qui participent au Défi international des jeunes marins à Québec sur leur yole Laval'Heureuse. (Juin) Un chœur d'enfants québécois de Prévost, près de Laval (Québec), chante à la basilique d'Avesnières et participe aux festivités de la Saint-Jean au Bourny, au cours desquelles Laval-Québec lâche 400 ballons bleus et blancs pour les 400 ans de Québec. Jacques Gagnon, conseiller économique à la Délégation générale du Québec, est reçu à la mairie et anime une rencontre avec les partenaires économiques lavallois.

2009 : Organisation de l'Assemblée générale de France-Québec à Laval/Québec avec une conférence sur l'organisation territoriale du Québec par Paul Lemay, directeur Service des communications et de la vie communautaire. Une délégation de Laval/Mayenne est présente. Signature au Québec du nouveau « protocole d'échanges et de coopération » par les maires Gilles Vaillancourt et Guillaume Garot, accompagné de trois élus, du directeur général des services et du président de l'association Guy Hubert.

On voit sur cette photo, Guy Hubert signant le protocole sous l'œil attentif de l'échevin Norman Girard. Il y eut par la suite visite du « comptoir multiservices » et de la ligne 311 qui inspira la création à Laval/Mayenne de la ligne verte LDP (Laval-Direct Proximité).

(Octobre) « Un automne au Québec » organisé dans les bibliothèques de l'agglomération avec le concours de Laval-Québec. (Décembre) Le Québec invité d'honneur du marché de Noël de Laval/Mayenne. Le maire Guillaume Garot inaugure le marché en présence de Normand Girard (échevin de Laval/Québec), Yvan Bédard (DGQP) et Marie-Agnès Castillon (France-Québec).

2010 : En avril, échange sportif entre des clubs de football féminin des deux Laval. L'Association Québec-France-Laval collabore à la réalisation du projet des jeunes handicapés de Laval/Mayenne. Ainsi l'organisme Handi-Cheval-Mayenne concrétise le projet Equipartage.

2013 : La « Dictée lavalloise », s'étend aux autres villes jumelles de Laval/Mayenne.

2014 : Pour souligner le 30e anniversaire du jumelage Laval/Laval, le délégué général du Québec à Paris, Michel Robitaille reçoit la médaille de la ville de Laval/Mayenne des mains du maire Jean-Christophe Boyer, de l'ancien maire André Pinçon, qui fonda le jumelage Laval-Laval en 1984, et du ministre et ancien maire de Laval, Guillaume Garot. Aucun représentant de Laval/Québec à cette cérémonie.

2015 : Des échanges de bons vœux entre les nouveaux élus de deux mairies.

2016 : Visite à Laval/Québec de Josiane Derouet, conseillère municipale de Laval/Mayenne

2017 : Échanges protocolaires entre les deux maires.

2018 : Lettre de François Zocchetto, maire de Laval/Mayenne, félicitant Marc Demers, maire de Laval/Québec pour sa réélection à l'automne 2017. Il propose une réflexion pour réorienter le jumelage. Le sujet est à l'étude.

Les programmes phares du jumelage Laval/Laval

Tel que mentionné précédemment, l'échange Inter municipalités et la Dictée lavalloise constituent les deux principaux programmes du jumelage Laval/Laval. Il faut noter que dans ces deux programmes, l' « Association-Québec-France-Laval-Francophonie » est impliquée.

La Dictée lavalloise, un succès qui se répète depuis 23 ans

Vers 1990, le Service des Bibliothèques de Laval/Québec organisait à chaque année une dictée sous la bannière « La Dictée Laval-Rive Nord ». En 1995, Laval/Québec mandate l'Association Québec-France/Laval pour prendre la relève tout en élaborant un nouveau concept. Laval/Québec s'engage à contribuer en fournissant des ressources nécessaires à tenir annuellement ce programme. L'échevin Jean-Jacques Lapierre s'implique alors activement dans ce programme.

Depuis 23 ans, l'Association-Québec-France-Laval-Francophonie organise cette activité. Grâce à son dynamisme et à ses bénévoles, cette association a fait évoluer cette activité à un niveau supérieur. Chaque année, plus de 350 participants s'entassent au pavillon du Boisé-Papineau pour relever le défi orthographique proposé tour à tour par des linguistes de Laval/Mayenne et de Laval/Québec. Depuis 2004, la Dictée lavalloise se tient simultanément dans les deux endroits et depuis quelques années, dans les autres villes jumelles de Laval/Mayenne.

Avec la Dictée Lavalloise, le jumelage Laval/Laval procure un rayonnement international positif de Laval/Québec.

Le programme « Inter municipalité » Laval/Laval

Le programme Inter municipalités du Réseau Québec-France (RQF) permet à des jeunes étudiants québécois de réaliser un stage de travail (emploi d'été) en France, de découvrir les richesses d'un autre pays francophone et de vivre dans un environnement professionnel et culturel différent. Le programme Inter municipalités fonctionne sur des partenariats entre municipalités. Une municipalité française et municipalité québécoise libèrent un ou plusieurs postes de stage de travail (emploi d'été) dans leur municipalité pour un (ou plusieurs) candidat(s) du pays d'en-face. Le candidat français ira travailler dans la municipalité québécoise et le candidat québécois dans la municipalité française. Depuis la création du programme en 1982, c'est environ 4 000 jeunes québécois qui ont pu vivre cette expérience et enrichir leur profil en découvrant les différences culturelles mais aussi les variations de la francophonie. C'est aussi 4000 jeunes Français qui sont venus vivre ici au Québec.

En 1987, le jumelage Laval/Laval avait produit un premier échange d'étudiants. Isabelle Hubert de Laval/Mayenne et Line Viau de Laval/Québec furent les premières à vivre cette expérience. Par la suite, le programme Inter municipalités entra en opération sous la gouverne de l'Association Québec-France-Laval en étroite collaboration avec Ville de Laval. Depuis ce moment, à chaque année, des jeunes lavallois traversent l'Atlantique pour occuper un emploi rémunéré tout en résidant dans la famille de celle ou celui avec qui il est jumelé. Ainsi, plus de 300 jeunes lavallois vécurent cette expérience inoubliable. Ce programme a produit d'innombrables voyages touristiques, de part et d'autres, la venue d'étudiants dans nos universités et, surtout, des amitiés durables. Isabelle Hubert était très fière de montrer à ses deux filles, Sarah et Lucie, les lieux et les personnages amicaux ce cet inoubliable séjour.

Sur la photo qui précède, on voit Isabelle qui retrouve avec un grand plaisir Line Viau après 31 ans.

Conclusions

Officialisé en 1984, le jumelage Laval/Laval visait à promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique intéressant l'ensemble des citoyens des deux municipalités. Pendant ces trente-quatre années, il s'est produit de multiples échanges qui entretiennent et développent un lien d'amitié entre les citoyens des deux municipalités lavalloises. On peut facilement conclure à l'atteinte des objectifs fixés par les deux maires signataires du jumelage ; André Pinçon et feu Claude-Ulysse Lefebvre.

Les retombées positives pour Laval/Québec se retrouvent dans la plupart des domaines artistiques. Le calvaire de Pontmain qui trône toujours à la Berge Olivier-Chabonneau demeure un exemple tangible. Difficilement mesurable, on imagine facilement l'importance de l'émulation suscitée chez un jeune artiste lorsqu'il traverse l'Atlantique pour se produire dans l'autre Laval.

Sur le plan touristique, le jumelage a conduit des centaines de lavallois à visiter l'autre Laval et ses régions périphériques. Le programme d'échange « Inter municipalités » a produit à lui seul un nombre imposant de voyages visant à visiter la famille d'accueil de notre enfant et à revoir celui qui a passé cinq à six semaines avec nous. Il faut aujourd'hui ajouter les visites des échangistes qui reviennent montrer à leurs enfants les lieux de leur stage de travail. Nous savons aussi que des personnes de Laval/Mayenne ont émigré à Laval/Québec ; certaines sont actuellement à l'emploi de Ville de Laval.

Sur le plan social, les nombreux partenariats conclus entre les associations ont augmenté leur légitimité. Les nombreux voyages d'études ont permis d'apporter des ajustements à des pratiques devenues inefficaces en permettant de voir une réalité différente. À titre d'exemple, ma visite à la gendarmerie de Château-Gonthier m'a permis d'améliorer ma conception du travail des maîtres de chien au Service de police de Laval. L'église de Sainte-Rose continue d'afficher la plaque informant son jumelage avec la basilique Notre-Dame-d'Avesnières.

Sur le plan économique, je n'ai pas réussi à obtenir des données.

Je crois sincèrement que le jumelage Laval/Laval constitue une très belle réussite. Il continue de stimuler de nombreuses idées d'animation de la vie communautaire.

Je souhaite une longue vie à ce jumelage.

OFFRE EXCLUSIVE
AUX MEMBRES
DE L'AERVL
20%
DE RABAIS SUR TOUS
LES ABONNEMENTS*
AUCUNS FRAIS D'ADHÉSION
*Certaines conditions s'appliquent.
Contactez l'un de nos conseillers pour tous les détails.
JOURNÉE D'ESSAI GRATUITE
CONTACTEZ-NOUS !
• Tennis
• Badminton
• Golf
• Gym
• Entraînements supervisés de groupe
• Cours de groupe
• Spinning
• Pickleball
Tennis 13
Fitness
450 687-9913 | info@tennis13.com

TRAVERSER L'ÉPREUVE DU DEUIL
Une aide individuelle
ou
un groupe de soutien
aux personnes vivant un deuil.
CAP VIE
367, boul Ste-Rose, Laval,Qc, H7L 1N3
TEL: 450-625-3083
www.cap-vie.org
@capvieorg

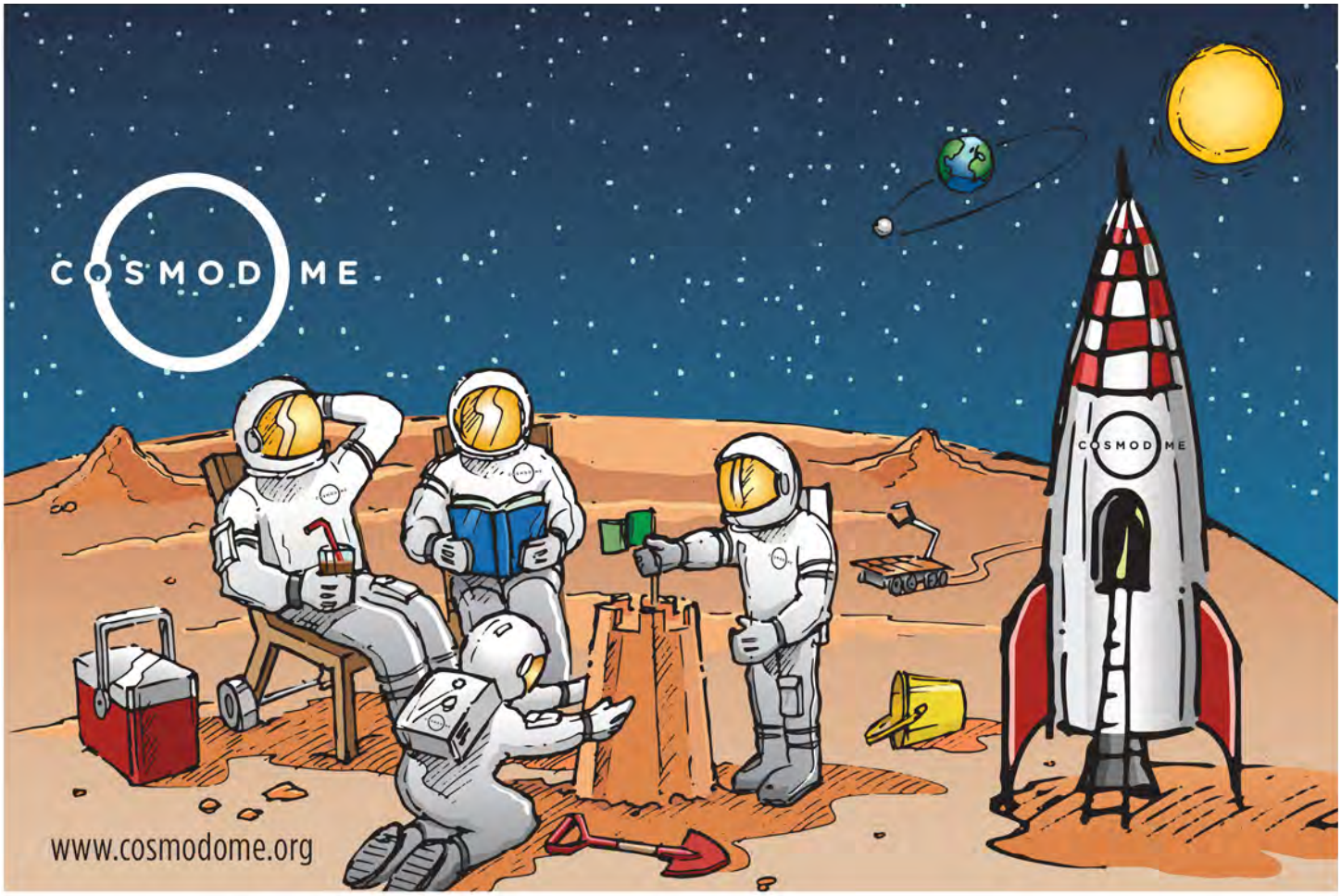
COSMODOME
COSMODOME
www.cosmodome.org

ALBI LE GÉANT .COM

AVANTAGE
À TOUS LES MEMBRES

LAVAL
Association des employés retraités de la Ville de Laval

OBTENEZ VOTRE CARTE-CADEAU DE 500$

VALIDE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE DANS L'UNE DE NOS CONCESSIONS.

Mazda - Kia - Ford - Lincoln - Hyundai - Chrysler - Dodge - Jeep - RAM - Fiat - SRT Nissan
Infiniti - Honda - Chevrolet - Buick - GMC - Corvette - Volvo - Genesis - ALBI Occasion

1 855 783 2524
WWW. ALBILEGEANT.COM/500

ON VOUS ATTEND !

Axion 50 plus

Carrefour socioculturel et sportif

Un organisme issu de Place des aînés de Laval

Les membres au cœur de l'Axion

Session automne
du 10 septembre au 14 décembre 2018
Inscription à partir du 27 août 2018

Axion 50 plus offre aux membres de l'AERVL **un rabais de 15 $** pour l'adhésion d'un nouveau membre à Axion 50 plus.
Présentation de la carte de membre de l'AERVL obligatoire.

Ce rabais n'est pas transférable.

Activités physiques : Vélo spinning, conditionnement physique, aérobie, multi fitness…

Activités spécifiques : Santé du dos, exercices assis/debout, action poids santé…

Arts et culture : Aquarelle, peinture à l'huile, décoration, sculpture…

Danse et musique : Guitare, zumba, danses folklorique, en ligne, sociale, country…

Jeux : Ligue d'improvisation, bridge, billard, ligue de pickleball…

Zen : Méditation, yoga, tai-chi, étirement…

Salle de musculation : Forfaits au choix, 1, 3, 6 ou 12 mois. Aussi disponible, abonnement à la carte. Kinésiologue en tout temps.

De plus, nous vous offrons :
Sorties culturelles, sorties plein air, conférences, voyages.
De tout pour tous au même endroit!

Bienvenue aux préretraités et nouveaux retraités

Pour information, communiquez avec le Service à la clientèle
450 978-5555 poste 15

435, boulevard Curé-Labelle (Sud), Laval (Québec) H7V 2S8 **450 978-5555**
Pour plus de renseignement sur nos cours, visitez notre site web: axion50plus.org

HAWAII

CROISIÈRES POUR TOUS

02 AU 12 JANVIER 2020

DÉBUTEZ 2020 DU BON PIED À HAWAII AVEC JOSÉE LAVIGUEUR

Crédit Photo : Laurence Labat

JOSÉE LAVIGUEUR

Cabine intérieure : **4999$** • Cabine avec fenêtre : **5499$**

Cabine avec balcon : **5699$**

Tarifs par personne en occ. double

Le forfait inclut les vols aller/retour, les transferts, 2 nuits en hôtel à Honolulu incluant les petits-déjeuners, la croisière de 7 nuits en cabine sélectionnée et les activités organisées en collaboration avec **Josée Lavigueur** (exclusif aux clients de **Croisières Pour Tous**)

Jour	Port	Arrivée	Départ
Jour 1	Honolulu, Ohahu		19h00
Jour 2	Kahului, Maui	08h00	
Jour 3	Kahului, Maui		18h00
Jour 4	Hilo, Hawaii	08h00	18h00
Jour 5	Kona, Hawaii	07h00	17h30
Jour 6	Nawiliwill, Kauai	08h00	
Jour 7	Nawiliwill, Kauai		14h00
Jour 8	Honolulu, Ohahu	07h00	

Activités Incluses

- **Séance de stretching et de détente**
- **Workout danse aérobique et raffermissement musculaire**
- **Entraînement marche course sur le pont avec des intervalles (selon les possibilités de déplacements et de jogging)**
- **Conférence de 60 minutes sur la motivation et les saines habitudes de vie**
- **Séance de questions/réponses**

Aloha

Tarifs et disponibilité sujets à changement sans préavis avant une réservation en bonne et due forme. Dépôt de 600$ par personne. Assurances voyages, frais pour sélection des sièges, excursions (programme complet d'excursions à venir), boissons alcoolisées et gazeuses, pourboires, frais de bagages (25$ par segment) payable à l'aéroport, dépenses personnelles non inclus. Frais de contribution FICAV de1$ / 1000$ non inclus.

Titulaire d'un permis du Québec

NOUVELLE ADRESSE

1605 Autoroute 440 Ouest Suite 212, Laval, Qc, H7L 3W3

Tél. : 450-680-2221 ○ Sans frais: 1-866-680-2221 ○ Succursale de Québec : 418-204-1170

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'**association des employés retraités de la ville de Laval**, un programme très avantageux pour les **assurances automobile et habitation**.

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Possibilité de franchises à 0 $
- Accumulation de Milles de récompense AIR MILES
- Assurance-voyage à prix compétitif
- Accès au site de rabais GPL privilège
- Et beaucoup plus !

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Si vous désirez obtenir une soumission, contactez notre équipe dès maintenant.
Vous pourriez économiser en plus de bonifier vos protections d'assurance.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

JOHANNE FORTIN
Responsable / Développement des affaires
johanne.fortin@tennis13.com

tennis13.ca | 1013, Autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913 poste 224 | F 450 687-1763

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin.
Planificateur financier

4210, rue Garand
Laval (Québec)
H7L 5Z6

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

450 975-8583, poste 229
Télécopieur : 450 975-8591
richard.j.lauzon@desjardins.com

Wilfrid PASTA BAR
Restaurant - Trateur

1974, boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1

Tél.: 450.973.9131
info@wilfridpastabar.com
www.wilfridpastabar.com

JMA Diagnostics.

Tests sanguins et d'urine
Électrocardiogramme (ECG)
Holter & MAPA
Laval et Rive-Nord: 450 622-4556
Montréal et les environs: 514 370-8556